CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E24388** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2027**

ÉDITÉ LE 29/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/03/1996

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAONS LE COMTE 1996 B 163

Siret : 404 245 656 00024

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 116238 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 73194386

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 73194386

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : PICARD

995 ROUTE DE LA LINERIE
LE FAY
76190 BAONS LE COMTE

Téléphone : 02 35 95 22 64 **Fax :**

Portable : 06 62 58 22 64

Responsabilité légale :
PICARD DANIEL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : s.picardcouverture@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 442 435 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	6	07/07/2026
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		07/07/2026
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		07/07/2026
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		07/07/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/07/2026 08:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.